



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET  
DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

**D&P M**

Direction de Pharmacie et du Médicament  
CÔTE D'IVOIRE



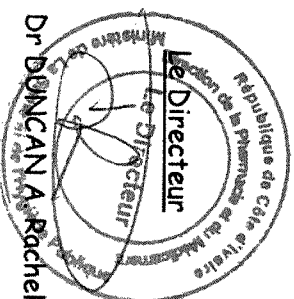
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail

## CERTIFICAT DE BONNES PRATIQUES DE FABRICATION

L'inspection effectuée du 16 au 19 juillet 2011 dans l'unité de production de médicaments des Laboratoires **BHARAT SERUMS AND VACCINES LIMITED** révèle que les médicaments sous forme de vaccin et de sérum sont fabriqués dans ladite unité, selon les normes de Bonnes Pratiques de Fabrication édictées par l'Organisation Mondiale de la Santé.

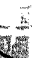
Le **CERTIFICAT DE BONNES PRATIQUES DE FABRICATION DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE** est par conséquent délivré au site de production de médicaments sous forme de vaccin et de sérum des Laboratoires **BHARAT SERUMS AND VACCINES LIMITED**, sise Plot N° K-27, Additional MIDC, Ambernath (E) ; Maharashtra State 421 501; INDE.

Ce certificat de Bonnes Pratiques de Fabrication est délivré pour servir et valoir ce que de droit pour une période de cinq (05) ans, à compter du 19 juillet 2011.



Dr **DONCAN A. Rachel**

Fait à Abidjan, le **27 DEC. 2011**

N° 21874 -  /MSHP/DGS/DPM